

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 4 février 1964

N° 18

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser la réponse à votre Note n° 244, en date du 4 février 1964, relative à l'Échange de Notes du 28 décembre 1962 qui constituait un Accord entre nos deux Gouvernements sur l'établissement et l'exploitation d'une station de commandement et de relevés au Canada rattachée à un système de satellites météorologiques opérationnels, en voie de réalisation par les États-Unis.

Votre proposition de dénoncer cet Accord à compter du jour de ma réponse est agréée par le Gouvernement canadien, qui accepte, par conséquent, que votre Note et la présente réponse constituent un Accord entre nos Gouvernements à compter d'aujourd'hui.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
PAUL MARTIN

Son Excellence Monsieur Walton Butterworth
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
100, rue Wellington
Ottawa

Londres le 11 septembre 1964

En vigueur le 11 septembre 1964